Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Mont Ventoux : participez à la protection de la biodiversité



A l'occasion de la journée mondiale contre la désertification et la sécheresse, qui a lieu chaque 17 juin, le parc naturel régional du Mont-Ventoux et l'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux rappellent que le secteur du Géant de Provence possède de précieuses zones humides à protéger et où la biodiversité est encore méconnue.

Les mares assurent des services écologiques pour l'homme, en contribuant à la régulation du cycle de l'eau. Liés aux activités humaines, ces milieux fragiles sont vulnérables aux changements de pratiques agricoles, au captage de l'eau, aux pollutions, à l'urbanisation, etc. La diminution de ces habitats impacte les populations d'amphibiens qui font partie des espèces occupant ces zones humides. Parmi elles, le Pélobate cultripède, un crapaud rare et en danger d'extinction à l'échelle régionale.

Afin de préserver ces habitats et d'y maintenir la circulation de la biodiversité, l'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) Sud-Ouest Mont Ventoux a lancé un projet d'étude et de restauration des mares, en collaboration avec le conservatoire d'espace naturel (CEN) et le Parc naturel régional du Mont-Ventoux. L'ensemble des 90 mares réparties sur les 12 communes du territoire d'étude,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

seront progressivement prospectées et caractérisées par le CEN Paca, afin de réaliser une analyse de la trame locale et établir un programme opérationnel d'intervention.

Durant le printemps 2023, ces études ont permis de mettre en évidence la présence et la reproduction d'amphibiens sur le site de la Pavouyère et du Parandier, dont celles du Pélobate cultripède.

Participez à la protection de la biodiversité

Au cours des prochains mois, L'EPAGE assurera des actions liées à la création et à la restauration de mares, ainsi qu'une animation foncière en vue de constituer un réseau de mares protégées. Le Parc du Mont-Ventoux mettra en place des animations à destination des enfants et du grand public et créera des outils de communication sur la thématique. La mairie de Mormoiron et le Syndicat Rhône Ventoux soutiennent également ce projet en facilitant les actions sur les sites dont ils sont propriétaires.

Sélectionné lors de l'appel à projet 2022 en faveur de l'eau et de la biodiversité de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le projet a obtenu le coup de cœur du jury. Co-financé par l'Agence de l'Eau, le département de Vaucluse et l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux, le projet a été lancé en novembre 2022 pour une durée de 24 mois.

Vous pouvez participer à ce projet : si vous avez connaissance de mares temporaires ou de sites à enjeux pour la biodiversité, notez-les sur la base de données grand public GéoNature Citizen (ici).

J.R.